

Contacts presse :

**Fémis :**

Sophie Cazes

Dir.générale adjointe

07 56 26 31 11

[s.cazes@femis.fr](mailto:s.cazes@femis.fr)

Marine Multier

Resp.Communication

06 66 86 50 63

[m.multier@femis.fr](mailto:m.multier@femis.fr)

## La Fémis auditée par la Cour des Comptes réaffirme son ambition, ses valeurs et sa capacité d'adaptation

La Fémis a fait l'objet d'un contrôle de la Cour des comptes sur ses exercices 2016 à 2022.

Il s'agit du premier depuis que la Fémis existe sous forme d'établissement public.

Au-delà de la gestion, il porte également sur la stratégie de l'école.

La Cour aboutit à 5 recommandations formulées à l'attention de l'école, sur lesquelles la Fémis s'est positionnée et en complément desquelles elle apporte également des précisions importantes :

-rapport de la Cour des Comptes : [pour lire le rapport de la Cour des Comptes sur la Fémis \(82 pages\)](#)

-réponse de la Fémis : [pour lire la réponse de La Fémis \(5 pages\)](#)

La réponse de la Fémis à la Cour des comptes est in extenso la suivante :

### **I. La Fémis est favorable à la mise en œuvre des 5 recommandations de la Cour des comptes, mais souligne la contrainte de ses moyens**

La Fémis, héritière d'une histoire déjà longue, tire sa réputation de l'exigence de ses enseignements et de sa capacité constante à écouter et répondre aux besoins du secteur, en faisant évoluer ses concours et sa pédagogie.

C'est donc une école en mouvement, qui a réussi sur la période étudiée à **renouveler en profondeur le profil de ses candidats et étudiants**, pour mieux refléter la société française, favoriser une meilleure égalité des chances et permettre ainsi des récits et des genres toujours plus variés : ainsi la moitié de ses candidats est issue de CSP non favorisées, les deux-tiers sont issus de toutes les régions hors Île-de-France avec une progression dans les territoires ultramarins, la majorité vient de l'Université, des écoles d'art et des BTS. Parmi ses étudiants, la parité femmes-hommes est respectée - élément essentiel pour l'avenir du secteur -, l'âge moyen de 22 ans à l'entrée a significativement reculé, et La Fémis dénombre un tiers de boursiers et 10% d'étudiants issus du milieu professionnel.

Elle a également réussi il y a 10 ans, **le lancement de nouveaux cursus dans le champ des séries ou de la réalisation avec « La Résidence »** et plus récemment, **renforcé son offre de formations professionnelles** dans les domaines du **scénario, de la série et de la production**. Elle introduit très régulièrement les innovations technologiques ou économiques dans ses enseignements, grâce à son vivier d'intervenants, qui sont des professionnels en activité. C'est d'ailleurs l'un des enjeux de la **réforme pédagogique** en cours dans le cursus initial que de poursuivre et amplifier cette modernisation.

Grâce à ces ajustements permanents, La Fémis est solidement adossée au secteur du cinéma et de l'audiovisuel : elle est à la fois **pleinement reconnue par les professionnels français** comme en témoigne encore la dernière cérémonie des César<sup>1</sup>, ainsi qu'au niveau international, où elle figure régulièrement **parmi les 15 premières écoles mondiales**<sup>2</sup>.

Comme le montrent les pages suivantes, la direction de La Fémis partage donc les 5 recommandations de la Cour, qui lui permettront de conserver son rang dans l'exception culturelle française. Son ambition à se transformer est toutefois limitée par des contraintes lourdes : établissement public, La Fémis ne peut, comme ses homologues privées, compter sur la dynamique des frais de scolarité pour améliorer son auto-financement et ses efforts de ressources propres stagnent à 20%. Ses développements dans les domaines de la recherche ou de la formation professionnelle sont depuis 10 ans contraints par un plafond d'emploi. La prise en considération des fragilités de son modèle économique a ainsi conduit sa direction à limiter la prise de risques dans **l'initiation de nouvelles formations pour la Grande Fabrique de l'Image**, récemment lancée par le Gouvernement, en se concentrant sur 3 formations sur des métiers en tension (décor, écriture de série et éco-production) aboutissant toutefois à une augmentation de 10% des effectifs étudiants.

Pour relever les défis ambitieux énoncés par la Cour, elle souhaiterait donc disposer d'un renforcement de ses moyens.

## **II. La réforme pédagogique du cursus principal vise à remédier aux insuffisances actuelles de la formation et accompagner et anticiper les évolutions du secteur**

Dans l'optique de conserver le socle de la qualité des enseignements du cursus principal (réalisation, scénario, image, montage, son, décor, production), **La Fémis s'est engagée dans une réforme pédagogique dont elle a accompli la 1<sup>ère</sup> année, tout en définissant les objectifs des 3 années suivantes** : dès décembre 2023, La Fémis a en effet énoncé en Conseil d'Administration des objectifs communs, qui se déclinent selon les départements/cursus :

- Repenser le département Réalisation : renforcement des apprentissages (notamment en écriture) pour les élèves réalisateurs ;
- Conserver l'excellence des formations tout en améliorant les collaborations entre métiers (techniques- artistiques- économiques) ;
- Développer les espaces de réflexion et d'ouverture (cinéphilie, autres arts, autres disciplines de savoir) ;
- Intensifier l'exigence des comités de validation (bilans d'exercice, jury de diplôme, comités de passage) ;
- Améliorer les modalités et le fonctionnement de la pédagogie : clarification des rôles, responsabilisation des étudiants, dossiers de scolarité électroniques ;
- Consolider leurs perspectives professionnelles (anglais, série, stages et apprentissages, enjeux développement durable, initiations aux nouvelles technologies (intelligence artificielle et réalité virtuelle)
- Maintenir la diversité des étudiants (origines sociales et culturelles, françaises et internationales).

---

<sup>1</sup> **13 de ses diplômés nommés aux César dans 9 catégories sur 14 éligibles**<sup>1</sup>, parmi lesquels Thomas Cailley pour son film *Le Règne animal*, Alice Douard pour *L'Attente*, et Kaouther Ben Hania pour *Les Filles d'Oufa*. Des César ont été décernés dans 6 catégories (43%) soit 10 César remportés par des diplômés de La Fémis. Par ailleurs, *Le Règne animal* remporte 5 César, après avoir atteint une fréquentation de 1,1 millions d'entrées.

<sup>2</sup> Classement Hollywood Reporter : [The 15 Top Global Film Schools of 2023](#).

Après six mois d'engagement de la réforme à la rentrée 2023, **le premier bilan tiré s'avère très encourageant**, en termes de renforcement de l'apprentissage à l'écriture, des collaborations entre métiers ou encore s'agissant des espaces de réflexion et d'ouverture. L'École procèdera ainsi, par étape et en lien avec ses tutelles, à la mise en œuvre de cette réforme jusqu'à disposer du recul suffisant pour évaluer les quatre années réformées (cf. **Recommandation n° 1.** (FEMIS, ministère de la Culture, CNC) : *Procéder à une évaluation globale de la réforme pédagogique à l'horizon 2027, comportant des rapports d'étape annuels entre l'école et la tutelle.*).

**Parmi les évolutions prévues, La Fémis est convaincue du bien-fondé de l'alternance** (par exemple en distribution/exploitation dont la durée de formation est de 2 ans), mais celle-ci pouvant également être onéreuse si elle est mal calibrée, l'École poursuit donc en 2024 une étude de faisabilité pour prendre une décision d'ici début 2025.

**Enfin, loin de s'enfermer dans un repli sur soi, La Fémis poursuit activement les partenariats avec d'autres écoles** pour favoriser les exercices et possiblement les rencontres entre étudiants : en plus de la dizaine d'accords avec des écoles internationales de son rang, La Fémis bénéficie de liens étroits avec les écoles nationales d'arts françaises (dont dernièrement l'école d'architecture Paris-Malaquais) ou encore avec la Classe alpha de l'INA ou l'école Georges Méliès indépendamment des collaborations opérées dans la recherche et la formation continue.

**Précisons que ces évolutions ne surenchéiront pas le coût direct annuel par étudiant de formation initiale : il restera autour de 17,5 K€ en moyenne par an et par étudiant (y compris le coût de production des exercices filmés et des films des étudiants**, ce qui explique sans doute l'écart avec le coût constaté à l'université (10,1 K€) ou en classes préparatoires aux grandes écoles (15,7 K€) cité par la Cour).

### **III. La Fémis s'engage à mieux mesurer l'insertion professionnelle de l'ensemble de ses diplômés**

Menée certes avant la COVID la dernière étude d'ampleur conduite sur l'insertion professionnelle a souligné l'excellence des taux d'insertion, à l'exception de celle des réalisateurs, dont le parcours est par nature, plus long que pour les autres métiers. Ce suivi mérite d'être actualisé et personnalisé, comme le préconise la Cour. C'est la direction empruntée par l'École, qui devrait lancer en 2024 une web application accessible à tous ses alumnis pour un suivi en temps réel de leurs réalisations et le principe d'une étude d'insertion tous les 3 ans. Pour ce faire, en parallèle de l'organisation interne qu'elle engage, l'école aura également besoin du concours de ses tutelles pour améliorer encore ce suivi (cf. **Recommandation n° 2.** (FEMIS, ministère de la Culture, CNC) : *Mettre en place un dispositif de suivi et d'accompagnement renforcé des jeunes diplômés.*).

### **IV. La Fémis souhaite renforcer une offre de formation continue en progression constante, en lien avec les besoins du secteur**

La Fémis a structuré une offre de formation continue de qualité au même titre que la formation initiale. Celle-ci s'est articulée autour de 3 axes majeurs (écriture de scénario, écriture de documentaire, direction d'exploitation (de salles)) puis s'est élargie plus récemment à la série puis à la production. Pour coller au mieux aux besoins du secteur, elle s'est également adaptée aux contraintes et localisations des stagiaires (à travers par exemple, des modules pouvant être courts ou longs, dispensés à La Fémis ou hors les murs).

Après une progression de son chiffre d'affaires de +60% entre 2015-2018, après l'obtention de la certification Qualiopi en 2021 et le renouvellement de ses titres RNCP en 2023, l'offre poursuit sa croissance et s'enrichira en 2024 d'une formation à la série documentaire, une première en France. Puis en 2025, elle sera étoffée par une formation à l'éco-production (comme mentionnée en I.) qu'elle portera avec Ecoprod. Enfin, pour accompagner le rayonnement de La Fémis à l'international, l'École envisage le lancement d'une formation professionnelle longue dispensée en anglais, à l'attention de cinéastes provenant du monde entier.

Pour autant, **l'activité de formation continue, par ailleurs, génératrice en coûts directs de ressources nettes, nécessite d'être repositionnée et renforcée** : cela passe par la refonte de la gouvernance de La Fémis telle que proposée au Conseil d'Administration de décembre 2023 pour lui donner plus de visibilité et de résonance avec la formation initiale. Mais aussi par un renfort humain si le plafond étatique le permettait et au plan informatique tel qu'envisagé en 2024 à travers la mise en place d'un logiciel-métier plus adapté aux tâches administratives afférentes.

## **V. La Fémis réaffirme la place pour la Recherche essentielle, à la faveur de moyens à accroître**

Malgré l'existence depuis 10 ans d'une activité de recherche, La Fémis rejoint la Cour des Comptes sur le besoin de réaffirmer la place de la Recherche, souffrant de moyens actuellement trop limités.

La Fémis définit dans le cadre du contrat d'objectifs, de moyens et de performance, **une stratégie de recherche plus offensive**. Elle a aussi proposé au Conseil d'Administration de décembre 2023 que le Conseil Scientifique devienne statutaire, à l'égal du statut de la mission de recherche. Cela contribuera à renforcer la place de la Recherche au sein des conseils pédagogiques afin que certains axes s'incarnent davantage en formation initiale, par exemple par des rencontres semestrielles à l'image de celles du printemps 2024 consacrées à l'Intelligence artificielle, ou encore lors des travaux de mémoire en vue de la diplomation.

Pour amplifier le partage des réflexions et des actions à mener avec d'autres établissements de l'Université *Paris Sciences & Lettres*, **La Fémis envisage de devenir membre-composante de PSL**, dans un calendrier pouvant aller de 2025 à 2028 selon les possibilités offertes par le Directoire de PSL.

## **VI. La Fémis poursuit, sous conditions de moyens, la modernisation de sa gestion**

**La Fémis partage le constat de la Cour des Comptes** pour améliorer d'une part sa conformité aux règles de gestion publique et d'autre part poursuivre sa modernisation informatique (cf. **Recommandation n° 3. (FEMIS) Sécuriser toutes les étapes de la chaîne financière, budgétaire et comptable (engagement préalable, service fait, factures explicites, dans le respect de la réglementation en matière de commande publique)**). Elle partage également l'analyse que **cela doit se concrétiser par un renforcement de ses moyens humains et financiers**.

**Au plan humain, cela suppose le relèvement du plafond d'emplois étatique**, et non par une externalisation accrue ou une renonciation à certaines de ses activités. Aussi, l'École a-t-elle pour le PLF 2025-2027 à nouveau sollicité auprès du ministère de la Culture le relèvement du plafond d'emplois à hauteur de 10 ETPT, et sensibilisé l'ensemble de ses tutelles. La Fémis a

en effet déjà externalisé de façon pérenne ses missions d'accueil, de nettoyage et de surveillance car estimées non essentielles. En outre, l'École, qui dresse chaque année un bilan précis des actions qu'elle conduit ne compte pas supprimer d'activités.

Au plan financier, La Fémis est déterminée à poursuivre ses efforts en matière de collecte de mécénat mais elle s'avère impuissante à rechercher à accroître la collecte de la taxe d'apprentissage quand, les modalités, assiettes de calcul et de répartition n'ont de cesse de changer depuis ces dernières années en limitant toute prévision d'amélioration. Par ailleurs, alors que la soutenabilité budgétaire de La Fémis risquait d'être engagée du fait d'une inflation dynamique, **l'École a pu bénéficier d'un accompagnement progressif du CNC en 2022, 2023 et particulièrement en 2024 que La Fémis continuera de solliciter, via le PLF2025-2027 au regard d'un modèle économique qui reste structurellement fragile.**

## **VII. Une gouvernance de La Fémis à alléger pour mieux la structurer**

Lors de ses échanges avec la Cour des Comptes, **La Fémis a suggéré d'alléger sa gouvernance statutaire et non statutaire pour resserrer les débats tant internes qu'externes, comme par exemple avec les tutelles, autour de sujets d'orientation stratégique et pédagogique** qui englobent ceux relatifs à la formation continue et à la recherche, en plus de ceux propres à la formation initiale et à l'insertion professionnelle. Aussi a-t-elle posé les axes de sa proposition lors du Conseil d'Administration de décembre 2023 pour une concrétisation espérée au plus tard courant 2025 (cf. **Recommandation n° 4. (CNC) : Renforcer en le structurant l'exercice de tutelle de LA FEMIS sur la durée en apportant à l'école un soutien opérationnel et stratégique au quotidien.**).

Enfin, **dans une optique d'orientations et de meilleure prise en compte des moyens partagés avec ses tutelles, La Fémis a amorcé avec le CNC la rédaction d'un contrat d'objectifs, de moyens et de performance sur une période 2024-2028, qui pourra se compléter d'un schéma prévisionnel de stratégie immobilière.** Ce dernier pourra s'appuyer sur d'une part le nouveau bail signé au 1<sup>er</sup> janvier 2024 avec le propriétaire des locaux de la rue Francoeur, ainsi que sur l'opération d'optimisation des locaux envisagée à la faveur du lancement des nouvelles formations favorisées par la Grande Fabrique de l'Image (évoquées en I.) ce qui conduira à créer pour la rentrée 2025, 37% de places assises supplémentaires (cf. **Recommandation n° 5. (FEMIS, ministère de la Culture, CNC) : Dans les meilleurs délais, élaborer un contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) fondé sur une analyse stratégique, financière et immobilière à cinq ans (2024 – 2028).**).

\*\*\*

La Fémis est L'École Nationale Supérieure des Métiers de l'Image et du Son, reconnue en France comme à l'étranger, pour sa formation initiale de haut niveau aux métiers du cinéma et de la série, ainsi que pour ses formations professionnelles. Au sein de ces métiers, elle accorde une importance particulière à l'écriture de scénarios de cinéma et de séries, en formant chaque année près de 50 scénaristes entre formation initiale et formation continue.

Retrouvez tous nos [communiqués et dossiers de presse](#) et [notre site internet](#) ainsi que sur nos réseaux sociaux : [Instagram](#) / [Facebook](#) / [LinkedIn](#)